

Qu'y a-t-il dans une communauté ? L'exemple des groupes communautaires québécois

What Is in a Community? The Example of Quebec Community Groups

Pierre-André Tremblay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/973>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.973](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.973)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Pierre-André Tremblay, « Qu'y a-t-il dans une communauté ? L'exemple des groupes communautaires québécois », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 30 | 2003, mis en ligne le 01 mai 2003, consulté le 29 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/973> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.973](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.973)

Ce document a été généré automatiquement le 29 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Qu'y a-t-il dans une communauté ? L'exemple des groupes communautaires québécois

What Is in a Community? The Example of Quebec Community Groups

Pierre-André Tremblay

NOTE DE L'AUTEUR

Diverses versions de ce texte ont été présentées lors des rencontres suivantes : colloque de l'Association professionnelle des géographes du Québec (UQAC, avril 2002), colloque Repenser le développement local (ACFAS, Université Laval, mai 2002), colloque Re-imagining communities (Lancaster University, mai 2002) et congrès de l'Association de science régionale de langue française (Trois-Rivières, août 2002). Je remercie les participant-e-s à ces activités et, tout particulièrement, Martin Simard, Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein, Anne-Marie Fortier, Richard Morin et Christopher Bryant pour leurs questions et leurs commentaires. Comme il est d'usage, je demeure seul responsable de ce qui est arrivé à leurs suggestions.

Le problème

- 1 En leur donnant une place sur les conseils d'administration des Centres locaux de développement, la politique québécoise du développement local concède une place importante aux groupes communautaires^{1,2}. Elle leur accorde la capacité de contribuer à la qualité de la vie collective et individuelle, d'aider à soutenir l'économie locale, de maintenir le tissu social. Elle leur reconnaît une compétence en matière de développement de l'appartenance et de lutte contre l'isolement. Bref : les groupes communautaires ont un rôle à jouer dans le dépassement des difficultés que connaissent certains milieux en voie de dévitalisation. Celles-ci ne sont d'ailleurs qu'une des facettes

des difficultés que connaissent les sociétés « développées » à enrayer les inégalités. Il semble bien que la croissance globale se porte bien ces temps-ci dans plusieurs pays, mais cela cache d'importantes inégalités, qui sont elles-mêmes une des manifestations de la difficulté que connaissent ces sociétés à agir sur elles-mêmes, à conserver le contrôle de leurs activités sociales, culturelles et économiques. L'État était autrefois l'outil privilégié avec lequel les sociétés pouvaient agir sur elles-mêmes, rôle consacré par les diverses politiques keynésiennes qui furent l'archétype de cette action. Depuis, ces politiques ont perdu de leur efficacité. L'État keynésien était centralisateur et bureaucratique, donc rigide et trop lourd pour s'ajuster aux modifications des marchés avec la vitesse et la flexibilité nécessaires. Surtout, il est incapable de mobiliser les initiatives personnelles ou individuelles indispensables à une croissance soutenue, ce qui explique pourquoi on lui a souvent reproché de favoriser la passivité et la dépendance.

- 2 L'extraordinaire popularité des travaux de Robert Putnam³ et les débats qu'ils ont soulevé indiquent la direction que semblent prendre les efforts pour surmonter ce problème : la relance de la croissance (ou du « développement ») exigée pour diminuer l'impact négatif des inégalités devra avoir recours à la solidarité des personnes et des groupes. Si l'État ne peut plus en être le garant, la *société civile* devra l'être grâce à sa capacité à recourir à la solidarité locale, au sentiment d'appartenance, au sentiment communautaire, au capital social.
- 3 Un peu partout, on parle donc de développement local et de développement économique communautaire. Dans le contexte québécois, cela signifie que les groupes communautaires seront des acteurs privilégiés du développement local, bien que celui-ci ne se résume pas à eux.. Mieux comprendre ce qu'ils sont et ce qu'ils font, mieux cerner leurs contributions dans ce qu'elles recèlent de possibilités autant que de limites, est donc indispensable si on tient à dépasser la pauvreté, l'inégalité, la discrimination qui sont le sort de fractions importantes de la population du Québec. Les groupes communautaires en sont d'ailleurs bien conscients, comme le montre le fait que beaucoup d'entre eux ont produit des recherches visant à documenter leurs « impacts » dans leurs milieux⁴. Ces travaux convergent pour montrer que les groupes contribuent à la construction d'un sentiment de communauté mais échouent, le plus souvent, à donner un sens concret à ce terme. Qu'est-ce que ce sentiment de communauté ? C'est la question qui a présidé à ce texte.
- 4 Il faut d'abord lever l'ambiguïté de la notion de communauté. En partie, je crois, à cause d'une mauvaise traduction, la « communauté » renvoie généralement à ce qu'il vaudrait mieux appeler la localité. En anglais, *community* fait référence à un ensemble de liens entre des personnes situées dans un espace, généralement de petite taille et délimité par des frontières physiques, légales ou culturelles (Chaskin, 2001) ; la solidarité est conçue comme découlant de cette proximité. Le trait essentiel de cette compréhension de la communauté est donc que frontières sociales et géographiques sont contiguës et se recouvrent. Les cas classiques en sont la petite ville du Midwest comme l'avaient étudiée les Warner (W.L. Warner *et al.*, 1963), les villages de mineurs du Pays de Galles (Frankenberg, 1966), les localités paysannes étudiées par les anthropologues (par exemple Redfield, 1955).
- 5 Cette image est souvent idéologiquement chargée, ce qui en fait une utopie particulièrement efficace. On a eu beau jeu de remarquer que ces « communautés » sont généralement profondément divisées et conflictuelles et, surtout, qu'elles sont tout sauf isolées, autarciques, fermées sur elles-mêmes. Qui sait regarder constatera vite qu'elles

sont sujettes aux conjonctures de l'économie internationale et traversées par les objets produits par des entreprises délocalisées (multinationales), que leurs habitants migrent, que les étrangers s'y installent, que les mass médias y véhiculent des symboles extérieurs, etc. Les frontières spatiales et sociales ne coïncident donc plus (si elles l'ont jamais fait), ou de moins en moins (Hannerz, 1992). Le feraient-elles de toute façon que cela ne réglerait pas la question : qu'y a-t-il dans la proximité spatiale qui provoque une proximité sociale ? La réponse la plus évidente est que la territorialité commune induit des intérêts communs, réponse qui revient à dire que la communauté spatiale n'est qu'un exemple d'une communauté d'intérêt. Mais puisque certaines communautés d'intérêt ne sont pas spatialement définies, on doit distinguer les deux types de communauté. On peut y ajouter d'autre type de communautés : communautés politiques, communautés d'identités, etc., sans qu'aucune n'induisse nécessairement les autres.

- 6 Ces diverses espèces de communauté ont en partage d'impliquer un réseau de liens qui ne sont pas nécessairement physiques entre individus, ceux-ci se voyant, de par ces liens, faire partie d'un même ensemble et se concevant comme parties prenantes (*stakeholders*) d'une même destinée. On peut appeler « sentiment » de communauté la conscience, c'est à dire l'impact individuel, de ce réseau de liens.
- 7 Si les pères fondateurs des sciences sociales considéraient que les liens de type communautaire étaient spontanés, involontaires et donc naturels, l'action sociale estime depuis longtemps qu'on peut, au contraire, les produire ou les maintenir volontairement. L'organisation communautaire est une stratégie formalisant cette possibilité de créer des liens de type communautaire. Cela se fait généralement par la mise sur pied d'organisations plus ou moins rigidelement structurées⁵, généralement chargées de regrouper des personnes, de les représenter face aux autres groupes et aux autorités, etc. Mais comment ces organisations font-elles pour produire un sentiment d'appartenance ? Comment s'établissent-elles dans le champ social ? Comment se construisent les liens entre l'organisation et les personnes ?
- 8 Ce texte vise à explorer un tel exemple de sentiment communautaire, qu'on peut concevoir comme relativement archétypique. On cherche ainsi à mieux comprendre comment peut se créer ce sentiment dont le « sentiment d'appartenance locale » est une sous-catégorie. Cela permettra de mieux circonscrire ce que produit la société civile : la capacité à dépasser le chacun-pour-soi, ce qui semble indispensable à la genèse d'un développement consciemment voulu. On abordera la dimension « externe » des organisations communautaires, c'est à dire leur rapport à l'État et aux autres groupes. Suivra une analyse de leur dimension « interne », c'est à dire des rapports entre les utilisateurs de ces groupe, d'une part, et des relations entre ces utilisateurs et les animateurs des organisations, d'autre part. La conclusion tentera de montrer comment cet exemple peut avoir valeur illustrative propre à contribuer au renouvellement de la pensée sur le développement local.

La dimension « externe »

- 9 Par « dimension externe », il faut entendre les relations qu'une organisation entretient avec des acteurs (individuels, collectifs ou institutionnels) situés hors de ses frontières organisationnelles. Concrètement et de façon plus limités, il s'agit ici de l'« image » qu'une organisation communautaire donne d'elle-même, c'est à dire le cadrage

idéologique ou cognitif qu'elle cherche à développer afin d'orienter les interprétations possibles de son existence et de ses actions (Benford et Snow, 2000).

- 10 Le sens de ces actions n'est ni évident ni pré-déterminé. Dans la mesure où les organisations se présentent et tirent leur légitimité de leur capacité à représenter certaines catégories de population, elles devront d'abord faire reconnaître l'existence de ces catégories et les définir d'une façon qui les rende « représentables » par l'organisation plutôt que par les autres acteurs présents dans le champ social. Cela exige de définir du même coup la « scène » sur laquelle se situent ces acteurs ou, si on préfère, les acteurs ne seront définis de façon appropriée que compte tenu d'une certaine situation. Ce positionnement comme sujet se fait au cours d'un intense travail où s'affrontent de nombreuses et souvent divergentes définitions ; ainsi, c'est chose fort différente que de définir les gens comme des contribuables, comme consommateurs de services ou comme citoyens. Ce processus de définition est toujours dialogique : il relève de la rencontre de plusieurs stratégies.
- 11 Dans un système politique et social à volonté démocratique, c'est à dire un système où la légitimité des appareils politiques dépend de leur capacité à représenter ce qu'est et ce que veut une population, tout acteur organisationnel voulant agir politiquement devra le faire en se justifiant par sa capacité à donner forme aux demandes (exigences, volontés, besoins) d'une fraction reconnue de cette population. En d'autres termes, le cadrage conceptuel est une forme rhétorique, une forme visant à convaincre et à persuader l'interlocuteur. Celui-ci est multiple : le public, qui considère l'action sans y prendre part (mais qui a néanmoins un poids dans l'issue, ne serait-ce que comme ensemble d'électeurs) ; les adversaires, les alliés et enfin, aspect qui ne doit pas être négligé, les membres actuels ou potentiels de l'organisation (Freeman, 1979).
- 12 En d'autres termes, l'action sociale demande de construire un « groupe de référence » extérieur à l'organisation mais qui lui donne légitimité. La section suivante montrera que ce référent a changé au cours du temps et que la communauté (le terme n'a pas toujours eu son importance actuelle) a pris plusieurs formes qui correspondent à des conjonctures différentes.

Le cadrage de la « communauté » : Trois périodes⁶

- 13 Comme le montre le tableau 1, on peut diviser en trois périodes l'histoire des groupes qui sont maintenant appelés communautaires. Pendant chacune de ces périodes, les organisations furent désignées par une appellation particulière, qui indique comment elles caractérisent le groupe de référence. Il est clair que chaque appellation renvoie à des cadres (*frames*) différents et que la définition des « groupes de référence » varie dans le temps. Ces transformations accompagnent les changements de l'État québécois, mais surtout ceux des liens entre l'État et la société.

Tableau 1 : Les trois périodes des groupes communautaires

Période et appellation	Définition de la communauté
1963-1970 : Les comités de citoyens	Citoyenneté (participation active aux activités des appareils d'État)

1970-1985 : Les groupes populaires	Peuple (dont les intérêts doivent être défendus)
1985-μ : Les groupes communautaires	Personnes défavorisées (ayant des besoins qui doivent être comblés)

- 14 La première étape fut celle de la construction de l'État moderne du Québec pendant la Révolution tranquille. Celle-ci étant d'abord en bonne partie une réorganisation bureaucratique, les gens qu'elle touchait était essentiellement relégués à un rôle passif. C'est en revendiquant leur citoyenneté que les premières organisations tentèrent de dépasser cette sujétion, qu'ils concevaient comme nuisibles aux « véritables » intérêts des populations. L'usage de la notion de citoyenneté fut sans doute efficace, car les planificateurs eurent recours à la participation comme enjeu, comme méthode et comme objet idéologique. Les discours bureaucratiques et ceux des organisations communautaires se rencontrèrent autour de la notion de participation, mais cela laissa rapidement place à des divergences, les militants communautaires dénonçant la « fausse » participation qui camouflait une simple manipulation. Mais à ce stade, ce désaccord se faisait sur les modalités de la participation, non sur sa légitimité.
- 15 La définition du groupe de référence comportait une importante dimension spatiale : citoyen-ne-s de tel village, résident-e-s de tel quartier. De plus, cette appartenance connotait une situation de marginalité ; dans un contexte où le Québec était vu comme se transformant à la vitesse grand V, ces personnes exigeaient d'être intégrées elles aussi au processus et de bénéficier de ses retombées. C'était là une question de droit inhérent au fait d'être membre de cette société – ce que désigne assez bien le terme de citoyen.
- 16 La seconde période marche dans les traces de la première, mais prend acte des nombreux échecs des demandes ; la critique du bureaucratisme se généralise peu à peu. On voit apparaître des services autogérés (cliniques, coopératives) dont on exige que l'État les supporte sans les encadrer. Dans une logique typique de l'État-providence (et de la richesse découlant d'une croissance continue), plusieurs de ces demandes furent exaucées, ce qui menait évidemment à accentuer les exigences. La demande de participation qui marquait la période précédente se révéla moins efficace que la contestation, qui la déplaça progressivement.
- 17 La définition spatiale perdue, mais d'autres identifications apparaissent et se multiplient, qui ont souvent trait aux caractéristiques des personnes (physiques, sexuelles, ethniques, etc.). Tous ces groupes ont en commun d'être assujettis à un État bureaucratique qui n'est que le porte-parole de rapports de classes et de la logique marchande. Ce qui distingue ces « groupes de référence », c'est moins leur exclusion que leur oppression. Celle-ci crée une situation commune (ou à tout le moins, comparable) justifiant une nouvelle appellation : les groupes devinrent « populaires », le référent étant moins le citoyen que le peuple, ce terme incluant un rapport défini comme fondamentalement conflictuel. Ce populisme prit de l'ampleur pendant les années soixante-dix, malgré l'infléchissement de la conjoncture économique débutant vers 1973-75.
- 18 Comme on sait, ce qui semblait, en 1975, une crise plus ou moins cyclique se révéla être le début d'une transformation en profondeur des pays développés. Des mots comme post-fordisme, globalisation, révolution technologique, voire post-modernité, devinrent des concepts obligés de la réflexion. Les groupes populaires subirent de plein fouet les

changements de la macro-économie, qu'entérinaient les gouvernements conservateurs élus un peu partout. En partie à cause du durcissement idéologique, en partie à cause de la crise fiscale, en partie à cause du rétrécissement des services offerts par l'État aux populations dans le besoin, les groupes populaires diminuèrent peu à peu leurs exigences et mirent fin à leurs tactiques contestataires. L'enjeu semblait alors moins de demander de participer aux retombées de la croissance que de combler des besoins immédiats. Plusieurs groupes avaient commencé à le faire dès les années soixante-dix en mettant sur pied diverses coopératives (alimentation, logement, travail, etc.) mais cela s'accrut et, surtout, fut interprété différemment. Ces entreprises n'étaient plus des îlots de socialisme préfigurant la révolution, mais des services reprenant ce qui relevait auparavant de l'État-providence et visant à éviter les pires conséquences du rouleau compresseur néolibéral. Il ne s'agit plus de remplacer l'État, mais de s'entendre avec lui : il est un partenaire, non un adversaire (Lesemann, 2000).

- 19 Le référent des groupes fut donc lui aussi réinterprété pour devenir un ensemble de personnes défavorisées ayant des besoins à combler. Les groupes s'orientèrent donc de plus en plus vers la prestation de services, déplacement de pratique encouragé par l'État et, en particulier, le ministère de la Santé et des services sociaux qui y voyait sans doute une façon commode de diminuer ses coûts et son personnel. Pour lui, les groupes sont « communautaires » en ce qu'ils sont situés à l'extérieur des appareils d'État et relèvent donc plus de la spontanéité sociale et familiale que la planification organisée. Le tableau 2 résume les principaux traits de cette évolution.

Tableau 2 : Des groupes populaires aux groupes communautaires

Période	Caractéristiques
Années 1960-1980	<ul style="list-style-type: none"> • Défense des droits sociaux, revendication de services collectifs publics sur le plan local (Centres communautaires, habitat social...) • Services alternatifs et autogérés • Critique de l'État
Années 1980-2000	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de partenariats • Prestation de services directs • Engagement dans l'économie sociale et reconnaissance de leurs initiatives • Fonds communautaires d'économie sociale • Démocratie sociale et délibérative

Source : inspiré de Y. Comeau et al. (2001) *Emploi, économie sociale, développement local*, PUQ

Conclusions sur la dimension « externe »

- 20 Le trait le plus frappant de cette histoire est que les associations se sont toujours référées à des populations dont elles se font les représentantes et les porte-paroles ; il est clair que ces organisations n'existent pas pour elles-mêmes, mais en référence à certaines catégories de population. Ces catégories ayant besoin d'être représentées sont diversement définies : si la communauté est en quelque sorte présente tout au long de l'histoire des groupes, elle n'apparaît explicitement qu'à une période relativement récente. Le « cadrage » intellectuel donnant un sens à l'action sociale s'est donc profondément modifié selon les conjonctures.

- 21 Mais représentée face à qui ? On a vu que ces groupes parlent pour la population, mais ils ne parlent pas à elle. Leur interlocuteur premier est, tout au long de cette histoire, l'État dont dépendent les décisions et souvent les ressources. Ainsi, à l'époque actuelle, la communauté est définie de façon négative, comme ce qui n'est pas l'État ; sur ce point se rencontrent les groupes et les appareils. L'accord ne va guère plus loin, car les organismes gouvernementaux définissent cette communauté comme un ensemble de consommateurs de services publics, dans une relation quasi-marchande, alors que les groupes communautaires insistent plus sur les besoins fondamentaux des personnes.
- 22 Mais on est loin des réflexions des pères fondateurs de la sociologie, qui opposaient communauté et société. Il semble plus pertinent de distinguer la communauté et l'État, ce qui explique sans doute pourquoi *communauté* et *société civile* sont des expressions qui tendent à être utilisées de façon interchangeable (Deakin, 2001). Mais à la différence des conceptions « classiques » de la société civile, celle-ci ne désigne pas un état social conceptuellement et historiquement préalable à la société politique, mais un ensemble de rapports sociaux définis par leur extériorité à la machine administrative. Il est clair que celle-ci y trouve un interlocuteur privilégié pour mieux orienter sa pratique. Le risque d'instrumentalisation est évident.
- 23 Mais considérer la dimension « externe » des groupes communautaires ne suffit pas. Tous ces traits seraient incompréhensibles si on n'y ajoutait la dimension « interne », car les si les groupes n'existaient que dans un rapport à l'État, on comprendrait guère les motivations des personnes participantes. On peut donc penser qu'il y a autre chose que le seul rapport à l'État, aux adversaires, aux alliés et au public. La section suivante s'arrêtera à quelques-uns des traits fondamentaux de la dimension « interne », celle qui touche à la structuration des rapports communautaires au sein des groupes. L'analyse des rapports entre « usagers⁷ » sera suivie de celle des rapports entre usagers et intervenants.

La dimension « interne »

Les relations entre usagers⁸

- 24 Les entrevues avec les usager-e-s des groupes communautaires font ressortir un trait particulièrement évident de la situation de ces personnes : elles sont isolées de leurs voisins, de leur famille, elles ont peu d'amis et, souvent, peu de contacts directs avec d'autres personnes. De plus, elles le ressentent et en souffrent. On peut donc dire que les personnes rencontrées sont victimes d'une exclusion sociale dont les causes sont multiples : difficultés financières, pauvreté, problèmes de santé mentale ou physique, stigmatisation pour cause comportementale, etc. qui peuvent souvent se combiner. Cependant, se limiter à cette caractérisation négative reviendrait à en faire des êtres de besoin entièrement définis par le manque, ce qui serait loin de rendre justice à la complexité de leurs situations (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Jones et Novak, 1999). C'est pourquoi l'analyse des traits marquants des rapports entre les usager-e-s, tout en s'appuyant sur leur situation concrète, met l'accent sur la capacité de sujet des personnes rencontrées. Je présenterai la liberté et le choix comme des caractéristique de leur participation, puis insisterai sur l'interchangeabilité des liens noués, pour terminer par quelques remarques sur leur segmentation⁹.
- 25 Le premier trait est que la participation à un groupe doit s'insérer dans les disponibilités des personnes ; l'histoire de cette participation montre qu'elle n'est pas une activité

continue mais plutôt un ensemble lâchement relié d'épisodes de participation et d'épisodes de retrait du groupe – ou de tout groupe – tout cela ne formant pas nécessairement une histoire continue. Les rapports entre usagers sont marqués par la chaleur et la proximité affective, mais sans que cela implique nécessairement une obligation. En d'autres termes, on part et on revient. La participation est intermittente et ne doit pas empiéter sur les autres dimensions de la vie de la personne.

- 26 La participation à un groupe demeure donc libre, ce qui est son deuxième trait fondamental. Les informateurs conservent une marge d'autonomie favorisée par la possibilité de cesser de participer et celle de participer à un autre groupe. Il ne faut donc pas exagérer le poids des contraintes qu'impliquerait la participation. Il est clair que, comme pour toute relation personnelle et directe, on peut faire pression sur une personne pour orienter ses décisions, mais cela ne signifie pas un pouvoir sur elle : la décision reste toujours celle de l'individu concerné, ce qui est un des traits les plus nettement appréciés par les informateurs rencontrés. Cela est évidemment permis par la structure et l'éthique des groupes, mais aussi par ce qu'on pourrait appeler la « composition du champ communautaire » et, en particulier, par l'existence d'une multiplicité de groupes, qui donne une marge de choix aux personnes.
- 27 La participation et le groupe auquel on participe s'inscrivent donc dans une « économie des relations » où s'inscrivent le groupe, les personnes qu'on y rencontre et les autres relations composant l'univers social des individus rencontrés. Toutes ces relations sont relativement interchangeable, ce qui est leur troisième trait fondamental. Les relations nouées au sein des groupes n'éliminent pas les autres, ni ne les remplacent – on continue à avoir une famille et des voisins. Mais on peut les combiner et les substituer les unes aux autres. Pour reprendre les termes d'un informateur : « j'ai cessé de participer à [nom du groupe] quand je me suis fait une blonde ». Cette substituabilité est cependant relative et dépend des exigences de la participation et de sa fonction. Si participer à un groupe répond d'abord à un besoin de sécurité affective et existentielle, on pourra lui substituer une relation personnelle, comme dans le cas cité plus haut. Mais cette équivalence sera plus difficile si la participation répond à un besoin d'activisme social.
- 28 Enfin, le quatrième trait marquant est que malgré l'importance qu'elles ont pour les personnes, les relations nouées au sein du groupe sont relativement segmentées. Elles valent surtout au sein du groupe et en débordent assez peu. Les amis qu'on s'y fait sont précieux lorsqu'on est avec le groupe (par exemple dans des activités ou le local du groupe) mais ne sont pas nécessairement présents dans les autres sphères de la vie : on se voit au local de l'organisation, mais pas à l'extérieur ; on est ensemble dans les activités du groupe, mais pas dans celles qu'on a de façon indépendante. Cette segmentation n'enlève pas leur importance aux liens établis dans le groupe, mais indique que l'horizon existentiel des personnes ne s'y limite pas. De même, elle permet de résoudre le paradoxe apparent entre un sentiment de solitude et l'existence de liens personnels.

Les relations entre les usagers et les intervenants

- 29 L'autre facette de la dimension « interne » des groupes est la grande importance des intervenants dans la dynamique et le fonctionnement des réseaux de liens. Par intervenant, il faut comprendre le personnel payé (généralement formé dans des écoles de travail social), mais cela peut aussi inclure, le cas échéant, une personne bénévole interagissant avec les usagers, ou même un membre du conseil d'administration. Comme

on le verra, ces nuances sont moins importantes que la distinction intervenant/usager. Trois traits sont à retenir de la relation entre les informateurs et les intervenants : elle est personnelle, basée sur l'écoute et fondée sur la distinction des rôles.

Une relation personnelle et personnalisée

- 30 Le premier trait est sans doute le plus fondamental : en parlant des intervenants, les informateurs parlent en réalité de leurs intervenants. Cette possessivité est en fait le signe de l'individualisation de la relation. Une autre façon de le dire est d'insister sur l'aspect non-bureaucratique du rapport, fréquemment distingué des interactions avec des intervenants « du réseau ». Cela peut se manifester dans de petites choses : par exemple lorsque les rencontres ne se font pas dans un cadre bureaucratique et formel (derrière un bureau, dans une pièce fermée) mais prennent l'allure de rencontres amicales au café ou au restaurant ; ou en insistant sur la disponibilité des intervenants, qui ne comptent pas leurs heures et sont accessibles rapidement, lorsqu'on en a besoin. Cela peut aussi référer au peu de standardisation de l'intervention. Ces exemples montrent que les informateurs ont le sentiment de rencontrer une personne et non un « spécialiste porteur de diplôme » ou une tâche administrative, ce qui n'empêche pas de reconnaître leur compétence professionnelle. Les descriptifs utilisés fréquemment sont : gentillesse, humanité, sympathie. C'est de cette capacité d'interaction que provient la légitimité de l'intervenant, non de sa formation.
- 31 L'autre versant de cette personnalisation est que les informateurs ont le sentiment d'être considérés comme des personnes à part entière, dans leur complexité et non réduits à n'être que l'incarnation d'une problématique. Conséquemment, plusieurs ont insisté sur l'aspect gratifiant de ne pas être jugé, catalogué, stigmatisé. Un informateur participant à un groupe en santé mentale l'a fort bien exprimé :
- Ben, ils m'ont reçu comme un être humain. Ensuite de ça, ils ont pas regardé si j'étais sans-abri, si j'étais alcoolique, si j'étais drogué, si j'étais pharmaco-dépendant, tu sais. Ils m'ont accueilli avec les bras ouverts. Ils m'ont donné une porte d'ouverture. C'est ça qui s'est produit là-dedans.
- Q : Pis quand tu dis " comme un être humain ", ça veut dire quoi ?
- R : Un être humain, c'est d'être pas rejeté, c'est d'être pas jugé, d'être pas condamné pis d'être pas... sacrifié, tu sais, comme un chien.
- 32 Cette relation personnelle et personnalisée est si forte que certains informateurs étaient incapables de donner la signification du sigle par lequel était connu le groupe, mais pouvaient identifier par leur nom, leurs caractéristiques et un grand luxe de détails chacun des intervenants auxquels ils avaient eu affaire, il y a parfois longtemps. On peut aller jusqu'à se demander si les informateurs avaient un rapport avec une personne (ou un petit nombre de personnes) plutôt qu'avec une organisation.

Être écouté et supporté

- 33 Le second trait du rapport entre intervenants et usagers est l'importance que prennent le support et l'écoute. Cette relation entre personnes est néanmoins orientée et « fonctionnelle » : on est ici tout près de la réponse à l'isolement. Cela va plus loin que la « relation d'aide » considérée comme technique thérapeutique. Il s'agit bien plutôt d'un mode de rapport entre individus qui se fonde sur l'accompagnement et, à ce titre, reconnaît l'autonomie et la (relative) égalité des participants. Les intervenants ne soignent pas mais offrent aux usagers l'occasion de parler et de se faire entendre ; comme

plusieurs informateurs l'ont dit, « quelqu'un qui a pas vécu ça je me demande si il peut comprendre l'importance que ça a d'être écouté ».

Une division du travail minimale, mais présente et acceptée

- 34 Tout cela montre que l'intervenant est une personne avec qui on a des relations d'amitié souvent étroites, empreintes de confiance et de réciprocité qui réduisent la distance entre usagers et intervenants. Mais elles ne l'abolissent pas. Au contraire, la division des rôles (ou des tâches) demeure claire et même demandée. On attend des intervenants qu'ils soient amicaux, comme des amis, mais pas qu'ils soient des amis. Car les attentes à leur égard sont plus fortes que celles qu'on a envers ses amis : ils doivent être disponibles, donner l'aide dont on a besoin – et non en demander. On est loin de la réciprocité qui est un trait normal d'une relation d'amitié.

Conclusions sur la dimension « interne »

- 35 En résumé, les relations entre usagers sont conçues comme positives et importantes pour les informateurs car elles permettent de se faire des ami-e-s dans un contexte où la stigmatisation n'a que peu ou pas de place. Elles répondent donc à la situation d'isolement qu'ils ressentent vivement et contribuent ainsi à lutter contre l'exclusion. Comme les relations avec les intervenants, elles sont remarquables par la liberté et le peu de contraintes qui les accompagnent. Les craintes souvent énoncées de la perte de liberté qu'entraîneraient des rapports de type communautaire sont donc sans doute exagérées (Young, 1990). Il faut donc abandonner l'idée qu'un passage de la communauté à la société signifie nécessairement un passage de la nécessité à la liberté.
- 36 Il est aussi remarquable de constater que l'identité y tient relativement peu de place. Bien sûr, la plupart des groupes s'adressent à une « clientèle » ou une « population-cible » particulière : femmes victimes de violence, ex-psychiâtrisés, bénéficiaires de prestations de sécurité du revenu, résidents de tel quartier ou localité, etc. Mais les fréquentes remarques sur la stigmatisation ainsi que les tout aussi nombreux énoncés indiquant l'importance d'être considéré comme une personne à part entière montrent que les informateurs rejettent avec force toute réduction de leur identité à leur situation. Tout se passe comme s'ils disaient : je suis dans une situation de pauvreté, mais je ne suis pas qu'un pauvre ; j'ai une histoire de maladie mentale, mais je suis plus qu'un malade mental.
- 37 Pourtant, les informateurs participent à des organisations où ils rencontrent d'autres malades, d'autres pauvres. Comment comprendre ce paradoxe ? On peut estimer qu'on se retrouve dans de tels groupes sur la base d'une situation semblable plus que d'une identité commune, en d'autres termes : ces groupes se fondent sur ce que de gens partagent, non sur ce qu'ils sont.

Conclusion : Une communauté post-traditionnelle ?

- 38 Dans un texte célèbre, Z. Bauman (2001) a affirmé que l'identité a remplacé la communauté. On peut en douter. La considération de la « dimension externe » des groupes nous montrerait plutôt que la communauté, comme référent dialogique de l'action des groupes, s'impose de plus en plus, bien qu'elle ne soit pas récente. Elle a aussi

montré que le cadrage intellectuel de cette communauté relève moins de l'automatisme social que d'une négociation où l'État est un interlocuteur central.

- 39 En regardant la dimension « interne », il est apparu que la meilleure façon de comprendre les liens s'établissant à l'intérieur des groupes était de les concevoir comme l'élaboration d'une communauté intégrant usagers et intervenants, car ces liens sont complexes, directs, intimes, chaleureux. La centralité de la distinction entre intervenants et usagers montre que parler de communauté ne revient pas à postuler une homogénéité ou une similitude entre les acteurs. À la différence de la pensée modernisante que nous ont léguée les pères fondateurs des sciences sociales, il faut comprendre que la communauté n'est pas quelque chose de simple.
- 40 Sa complexité provient en partie de ce que les liens qui la composent ne sont pas imposés, ni obligés, ni automatiques, mais choisis, évalués, comparés aux autres. La dimension spatiale n'y apparaît pas essentielle, pas plus que le référent identitaire. Les personnes peuvent décider de changer le contenu des relations, de changer de groupe ou même de ne participer à aucune organisation. Tout cela implique un choix, une liberté et une autonomie qui sont étrangers à l'idée de tradition. Ce type de communauté diffère donc de la représentation couramment admise et, en reprenant le terme utilisé par Anthony Giddens, on pourrait appeler « post-traditionnelle » une telle communauté (Lash, Beck et Giddens, 1994 ; Heelas, Lash et Morris, 1997).
- 41 Le développement local revient souvent au développement des localités, où prime une définition de celles-ci par les frontières politiques. Une telle vision planificatrice doit être raffinée, car elle est incapable d'expliquer comment une localité peut se faire acteur – sauf par décision de l'État tutélaire, comme cela arrive souvent. Abandonner les archétypes sur les communautés aurait de nombreuses conséquences sur la pratique du développement local – dont la nécessité de relativiser l'impact des « solidarités locales » découlant de façon quasi-automatique de la proximité spatiale. Non seulement faut-il prendre acte de la mobilité accrue des personnes, des idées et des capitaux, mais réaliser que cela influe sur les modes d'appartenance et de définition des ensembles sociaux (Urry, 2001). Il faut inclure le temps dans la définition de l'espace : ce qui fait le local, c'est beaucoup plus la simultanéité des relations que leur proximité.
- 42 La valeur des groupes communautaires tient à leur capacité à relier individu et collectivité. Cette volonté de « reliance » (Bolle de Bal 1985) en fait des agents précieux dans la lutte à l'exclusion, mais aussi dans le développement local, car elle contribue à donner un contenu au local, sans lequel il ne serait qu'une coquille vide, une simple définition cartographique. Les illustrations apportées tout au long de ce texte permettent de douter de la capacité ; des institutions bureaucratiques (et des discours pseudo-savants qui les soutiennent) à faire apparaître un tel contenu. Celui-ci dépend beaucoup plus de la capacité résiliente des mouvements sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

- APPARUDAI, A. (dir.) (2001). *Globalization*, Durham, N.C., Duke U.P.
- BARON, S., J. FIELD et T. SCHULLER (dir.) (2000). *Social capital. Critical perspectives*, Oxford, Oxford University Press.
- BAUMAN, Z. (2001). *Community. Seeking security in an insecure world*, Oxford, Polity Press.
- BENFORD, R.D. et D.A. SNOW (2000). « Framing processes and social movements : an overview and assessment », *Ann. rev. of Socio.*, vol. 26, pp. 611-639.
- BOLLE DE BAL, M. (1985) *La tentation communautaire ou les paradoxes de la reliance et de la contre-culture*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie.
- BOLTANSKI, L. et È. CHIAPPELLO (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- CHASKIN, R. J. (2001). « Building community capacity : A definitional framework and case studies from a comprehensive community initiative », *Urban Affairs Review*, vol. 36, n° 3, pp. 291-323.
- COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M. MENDELL (2001). *Emploi, économie sociale, développement local. Les nouvelles filières*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- DEAKIN, N. (2001). *In search of civil society*, Basingstoke, Palgrave.
- EHRENBERG, J. (1999). *Civil society : the critical history of an idea*, New York, New York University Press.
- FAVREAU, L. (1990). « L'action communautaire au Québec : les transformations en cours », *Revue canadienne de service social*, vol. 7, n° 2, pp. 159-168.
- FRANKENBERG, R. (1966). *Communities in Britain*, Harmondsworth, Penguin.
- FREEMAN, J. (1979). « Resource mobilization and strategy : a model for analyzing social movement organizations actions », dans Zald et McCarthy (dir.), *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge, Winthrop, pp. 167-189.
- HANNERZ, U. (1992). « The global ecumene as a network of networks », dans Kuper (dir.), *Reconceptualizing society*, Londres, Routledge, p. 34-58.
- HEELAS, P., S. LASH, P. MORRIS (dirs) (1997). *Detraditionalization : Critical Reflections on Authority and Identity*, Oxford, Blackwell.
- JONES, C. et T. NOVAK (1999). *Poverty, welfare and the disciplinary state*, Londres, Routledge.
- LASH, S., U. BECK et A. GIDDENS (1994). *Reflexive modernization*, Cambridge, Polity Press.
- LESEMANN, F. (2000). « De l'État-providence à l'État-partenaire », dans Giroux (dir.), *L'État, la société civile et l'économie*, Paris-Québec, L'Harmattan-Presses de l'Université Laval, pp. 13-47.
- LÉVESQUE, B. et P. BÉLANGER (19xx). « Le mouvement populaire et communautaire, de la revendication au partenariat (1967-1992) », dans Daigle et Rocher (dirs). *Le Québec en jeu, Montréal*, Presses de l'Université de Montréal, pp. 713-749.
- PUTNAM, R. (1995). « Bowling alone : America's declining social capital », *Journal of democracy*, vol. 6, no. 1, pp. 65-78.

PUTNAM, R. (1999). *Bowling Alone. The collapse and revival of American democracy*, New York, Basic Books.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES RÉGIONS (1998). *Politique de soutien au développement local et régional* (Livre Blanc), <http://www.mreg.gouv.qc.ca/politic.htm>.

REDFIELD, R. (1955). *The little community*, Chicago, University of Chicago Press.

URRY, J. (2001). *Sociology beyond societies*, London, Routledge.

WARNER, L. et al. (1963). *Yankee City (abr. Ed.)*, New Haven, Yale University Press.

YOUNG, I. M. (1990). « The ideal of community and the politics of difference », dans L. Nicholson (dir.), *Feminism/postmodernism*, Londres, Routledge, pp. 300-323.

NOTES

1. Tout au long de ce texte, j'utiliserai indifféremment les termes de groupes communautaires, d'associations ou d'organisations communautaires. Mes informateurs préfèrent parler de groupes.
2. Voir Ministère des régions du Québec, 1998.
3. Putnam (1995, 1999). Pour un point de vue critique, voir Ehrenberg (1999) et Baron et al. (2000) ainsi que les références qui s'y trouvent.
4. En préparant une telle recherche avec la Table Nationale des Corporations de Développement Communautaire, nous avons recensé 23 travaux présentant des telles « études d'impacts » à l'échelle des CDC, et cela n'est sans doute pas exhaustif.
5. Notons au passage que cette production de communauté par des organisations réduit presque à néant la classique opposition entre communauté et société.
6. Ces périodes sont celles généralement acceptées depuis l'article de B. Lévesque et P. Bélanger (1990). Elles recourent celles que proposent Louis Favreau, (1990), ainsi que Y. Comeau, L. Favreau, B. Lévesque et M. Mendell (2001).
7. Le mot demande des guillemets. Un usager est quelqu'un qui utilise, et cela ne respecte pas la façon dont plusieurs groupes conçoivent ceux et celles avec/pour qui ils travaillent.
8. Cette section se fonde sur 20 entrevues semi-dirigées avec des usager-e-s (8 hommes et 12 femmes) de groupes communautaires d'une ville moyenne du Québec. D'une durée moyenne de 70 minutes (allant de 35 minutes à...7 heures !), elles visaient à cerner ce que la participation aux activités du groupe apportait à ces personnes. On y abordait l'« histoire de vie participative », mais aussi la condition sociale et personnelle, les liens avec les autres usager-e-s, les intervenants, les appareils d'État.
9. Ce passage sur les liens entre « usager-e-s » ne considère que les groupes où existent de tels liens, ce qui n'est pas la totalité de l'échantillon. Plusieurs sont centrés sur une approche de type « casework » où prime un rapport dyadique usager-intervenant. Par ailleurs, la frontière entre ces types est tout sauf étanche.

RÉSUMÉS

Ce texte vise à explorer un exemple de sentiment communautaire qu'on peut concevoir comme relativement archétypique. On cherche ainsi à mieux comprendre comment peut se créer ce sentiment dont le « sentiment d'appartenance locale » est un sous-exemple. Cela permettra de mieux circonscrire ce que produit, selon plusieurs, la société civile : la capacité à dépasser le chacun-pour-soi, ce qui semble indispensable à un développement consciemment voulu. Après quelques considérations de méthode, on abordera la dimension « externe » des organisations communautaires, c'est à dire leur rapport à l'État et aux autres groupes. Suivra une analyse de leur dimension « interne », c'est à dire des rapports entre les utilisateurs de ces groupes, d'une part, et des relations entre ces utilisateurs et les animateurs des organisations, d'autre part. La conclusion tentera de montrer comment cet exemple peut avoir valeur illustrative et inspirer une réflexion renouvelée sur le développement local.

INDEX

Mots-clés : groupes communautaires, communauté, développement local, organisation communautaire, société civile

AUTEUR

PIERRE-ANDRÉ TREMBLAY

Professeur, Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi